



## **“Les Amis du Corbeau des Mers”**

Mairie de St Marcel, place des AFN

56140 SAINT MARCEL

Saint Marcel le, 8 février 2023

Objet : **GESTION ET EXPLOITATION « DU CORBEAU DES MERS »**

A l'attention de :

- **Mesdames et Messieurs les Maires de l'ensemble de la communauté de communes.**

**Mesdames et Messieurs,**

A l'approche de votre décision concernant la gestion et l'exploitation du Corbeau des mers, nous tenions à vous écrire.

Vous êtes directement liés au corbeau des mers par le biais du musée de la Résistance en Bretagne dont vous en avez la gestion, c'est pourquoi il nous paraissait important de vous envoyer il y a quelques mois notre dossier de candidature. Nous espérons que les deux autres dossiers des candidats 47° Nautik et Le Port-musée de Douarnenez vous ont été envoyés pour vous permettre de vous prononcer en toute transparence et non de prendre une décision sur quelques lignes (cf : ordre du jour du conseil communautaire).

Après avoir consulté l'ordre du jour du conseil communautaire de ce jeudi 9 février, nous sommes étonnés de la décision proposée par Mr Lelièvre, à savoir la poursuite de l'exploitation du corbeau des mers par GMVA autrement dit 47° Nautik qui dès 2017 en avait la gestion. Depuis 2020 plusieurs maires se sont manifestés sur la mauvaise gestion du bateau : des coûts de travaux conséquents dus à une mauvaise navigation, aucune visibilité de L'OBC et du musée sur le CDM... Fin 2016 L'association des amis du corbeau des mers avait été sollicités pour signer une convention avec l'obc et 47° Nautik qu'elle avait déclinée: en cause aucun droit de navigation alors que notre Association était légitime, de par son historique qui depuis de longue date avait participé au sauvetage et à la sauvegarde du bateau. Elle avait œuvré à son bon fonctionnement, à sa présentation au grand public le long des côtes Bretonnes et ce sans qu'il en coûte à la communauté de communes.

Aujourd'hui la DRAC vous propose 50 % de prise en charge de financement, qui paye les 50 % restants ? Etes-vous encore prêts à payer ? La DRAC demande : la mise en place de plusieurs réunions de coordination par an pour définir un projet de collaboration entre l'exploitant, l'obc et le musée de la Résistance en Bretagne... Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait avant ? C'est justement notre projet !

Pour conclure 3 dossiers pour la nouvelle gestion et l'exploitation du CDM:

Le port musée de Douarnenez, dont l'avenir est incertain (en pièce jointe lien article ouest France du 9 décembre 2022)

GMVA (47° Nautik) qui a coûté de l'argent à l'obc depuis des années et qui mettait plus à l'honneur les apéros touristiques que l'aspect historique du bateau, communication transparente, aucune identification de l'obc et du musée de la Résistance en Bretagne sur le bateau. En étant propriétaire, avez-vous eu un rapport sur la gestion sur ces 6 dernières années ?

L'association du corbeau des mers, mettra en valeur l'histoire du bateau, créera une visibilité et un lien entre l'obc et le musée de la Résistance en Bretagne et sans que cela ne coûte à l'OBC.

Aujourd'hui, notre association s'est armée de compétences complémentaires et avons réorienté nos objectifs en adéquation avec les besoins exprimés par l'OBC

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre proposition et demeurons à votre disposition pour toutes précisions que vous souhaiteriez.

Le Président de l'Association des Amis du Corbeau des Mers  
Germain Charuel  
Adjoint à Mme le Maire de Saint Marcel